

بلاغ

تعلم ودادية أعوان ديوان الطيران المدني والمطارات أنها قامت بإبرام اتفاقية بينها وبين F+U Academy وذلك في إطار إسداء خدمات بمقابل في مجال اللغات لأبناء الأعوان المنخرطين علما وأن نسبة الدعم تبلغ 50% مع سقف 600 دينار لكل منخرط.

لمزيد من الإرشادات أو التسجيل يرجى الاتصال بالسيد

نضال بن طالب رقم الهاتف 58839336

مع العلم وأن عدد المنتفعين محدود حسب الميزانية المخصصة لهذا النشاط

ملاحظة

لا يتمتع بهذه الخدمة من استوفى دعمه المتعلق بسنة 2021

رئيس الودادية

علي بوثلجة

CONVENTION DE PRESTATION D'UNE FORMATION EN LANGUES

Entre l'amicale du personnel de l'OACA représentée par son président M. Bouthalja Ali

Et La F+U Academy of languages Tunis représenté par sa directrice Mme Nassib HAMMAMI

Préambule :

L'amicale du personnel de l'OACA désire confier la mission de former les enfants et son effectif en Anglais, Français, Allemand, et Arabe chez La F+U Academy of languages Tunis ;

La F+U Academy of languages accepte d'exercer la mission que désire lui confier l'amicale du personnel de l'OACA

Les parties désirent confirmer leur entente par écrit ;

Les parties ont la capacité et la qualité d'exercer tous les droits requis pour la conclusion et l'exécution de l'entente constatée dans le présent contact :

Article 1 :

Le préambule fait partie intégrante de la présente convention.

Article 2 : objet

Dans le cadre de l'encouragement des ses adhérents l'amicale du personnel de l'OACA confie la mission de formation en anglais, Français, Allemand et Arabe de ses employés et leurs enfants pendant l'année scolaire 2021-2022.

Cette mission se présente comme suit :

Programme le petit génie : Allemand, français et Anglais :

- ✓ Public cible : personnels, lycéens et étudiants .
- ✓ Objectifs du programme : amélioration de la communication et de l'interaction, approche culturelle et civilisationnelle
- ✓ Durée du programme : selon les sessions

Article 3 : obligation de La F+u :

Dans le cadre de l'exécution de sa mission La F+U doit :

- Assurer la formation dans les délais
- Placer des formateurs qualifiés
- Respecter les obligations que la loi lui impose

Article 4: obligation de l'amicale du personnel de l'OACA

- L'amicale du personnel de l'OACA doit :
- Coopérer avec La F+U Academy of Languages Tunis de manière à favoriser l'accomplissement de la mission
- Rémunérer La F+U Academy of Languages Tunis conformément aux dispositions de l'article 5 ci-après

CONVENTION DE PRESTATION D'UNE FORMATION EN LANGUES

Article 5 : Tableau des prix :

Cours d'Adultes

Programme	Durée de chaque session	Prix en TND	Prix Convention en TND
Formation Anglais Général	32 Heures	350	300
Formation Anglais d'Affaires	32 Heures	450	400
Formation d'allemand A1-1/A1-2/A2-1/A2-2	45 Heures	390	350
Formation d'allemand B1-1/B1-2/B2-1/B2-2	60 Heures	500	450
Préparation examens (IETS/TOFEL/TOEIC)	32 Heures	350	320
One to one Lessons	10 Heures	400	350
Club de conversation Allemand	10 Heures	200	180

Fait à Tunis en deux exemplaires le 02.11.2021

Nassib HAMMAMI



Amicale du personnel de l'OACA

